

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPELA, DUFOUR, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, LOUSTAU, MARTIN, NOIR, PARGADE, PETIT, PEYROULET B., PEYROULET J.M., PEYS, SENTAURENS, VIRLOGEUX.

Absents ayant donné procuration : M. CHAPOTHIN (M. PEYROULET B.).

Absents excusés : Mme CAPDEVOLLE, MM. CAYRON, LABORDE, RUBIO.

Secrétaire de séance : M. NOIR.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - VOIRIE - FORÊT :

° Les enquêtes de voiries sont terminées. Un nouveau recensement précis a été effectué. Sauvagnon compte plus de 35 km : les plus longues étant les chemins Morlané, du Cournau et du Bois qui vont de 1,8 à plus de 3 km.

° Une coupe de bois sera tirée au sort parmi les personnes inscrites : le tarif est fixé à 70 € le lot sur pied.

II - PATRIMOINE :

° Agenda 21 : les élus sont longuement revenus sur le résultat de l'audit effectué par des représentants de l'association nationale « Notre village » dans le cadre de la réalisation d'un Agenda 21 local. Le diagnostic a été validé. Toutes ces préconisations et les axes choisis seront présentés aux habitants le 19 janvier 2017 lors d'une grande réunion publique entièrement consacrée à ce sujet. D'ici là, la municipalité invite aussi les populations à assister à la projection du film « Demain » vendredi 16 décembre à 20 h 30 au Centre Festif.

° ADAP : la mise aux normes du local des infirmières est terminée.

° Tennis : les travaux de poteaux et de grillages sont finalisés.

III - COMMUNICATION :

° Feuille du mois : sortie de la nouvelle mouture en décembre.

° Bulletin « Les Nouvelles » : à paraître en janvier

° Local « supérette » : les réflexions se poursuivent afin d'y créer un espace polyvalent. Le cahier des charges s'affine.

IV - SCOLAIRE :

° Une réception de travaux, après 4 ans de réfection, a permis de faire un bilan qualitatif et financier qui s'est monté à 1 566 621,53 € à destination du groupe scolaire. A noter que le fonctionnement annuel du groupe scolaire est en moyenne de 62 791 €.

° T.A.P. : le Projet Educatif Territorial est à revoir puisqu'il arrive au bout des 3 ans fixés. Le comité de pilotage va se reformer (APE, Enseignants, Mairie) afin de le réécrire.

° Le repas de Noël est fixé au 12 décembre. Le Père Noël rendra visite aux maternelles le 15 décembre.

° Un tarif P.A.I. panier repas est voté.

V - ANIMATION :

- ° Skate Park : le dernier module va être coulé, viendront ensuite le crêpis et pourtours. Une junior association va être constituée en partenariat avec le Centre Alexis Peyret autour de ce lieu d'animation. L'inauguration est prévue au printemps.
- ° Vœux le 6 janvier : la municipalité recevra l'ensemble de ses partenaires autour d'une réception à l'occasion de la nouvelle année.
- ° Cabaret : spectacle le 3 décembre avec un jeune du village Simon Rius.
- ° L'association Le P'tit Plus organise un spectacle caritatif le 10 décembre au Centre Festif avec la Cie Tout Droit Jusqu'au Matin.

VI -SOCIAL :

- ° Fin d'année : les colis arrivent. Ces prochains jours, les aînés de la commune, y compris ceux résidant à la maison de retraite (soit une centaine de personnes au total), auront la visite de leurs élus locaux et recevront les traditionnels colis cadeaux de fin d'année.

VII - INTERCOMMUNALITE :

- ° Fusion imminente de la Communauté de Communes au sein de la nouvelle entité des Luys en Béarn avec Arzacq et Garlin. Au 1^{er} janvier 2017, cette entité regroupera 66 communes qui compteront 92 délégués dont 7 pour Sauvagnon soit 2 de moins qu'auparavant. Les élus chargés de représenter le village seront le Maire et ses six adjoints.

- ° Sont approuvés :

- Le transfert de la compétence aménagement numérique du territoire
- La modification des statuts du SMTU afin de prendre acte de l'intégration de nouvelles communes au syndicat.

VIII - FINANCES :

- ° Une décision modificative de crédits est votée ainsi qu'une autorisation donnée au Maire afin de mandater l'investissement 2017 avant le vote du Budget Principal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 13 janvier 2017 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 07 décembre 2016
Le Maire,
Jean-Pierre PEYS